



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# Les enjeux de la politique sanitaire

**Conférence annuelle SIMV**

Mardi 2 juillet 2019

Loïc EVAIN, CVO, DGAL/MAA

# Réglementation de l'Union européenne :

....un cadre profondément  
revu

# Elaboration d'actes délégués / actes d'exécution en application de règlements récents



Règlement (UE) 2016/2031  
santé des végétaux

**Application  
décembre 2019**



Règlement (UE) 2016/429  
santé animale

**Application  
avril 2021**



Règlement (UE) 2017/625  
contrôles officiels

**Application  
décembre 2019**

# Textes d'application du règlement santé animale : points remarquables

- Nouvelle catégorisation des maladies :
- ✓ Maladies de catégorie A et de catégorie B : nécessaire d'avoir des **mesures harmonisées** entre EM ;
- ✓ Maladies hors catégorie A et B : latitude aux EM (FCO, IBR, BVD)
- Renforcement de la traçabilité / Biosécurité
- Responsabilisation des acteurs
- **Déclinaison nationale 2020**

# Principes du règlement contrôles officiels

- Approche harmonisée et cohérente entre les domaines réglementaires (denrées, alimentation animale, santé animale... )
- Une « simplification » = un seul texte
- Une meilleure intégration de la santé animale
- Ne comprend pas la mise sur le marché et la commercialisation des MV mais intègre l'utilisation en élevage, les résidus de MV

# Menaces sanitaires

# Dangers sanitaires émergents

- Des dangers exotiques, émergents sont à la porte de l'Europe et de la France:
  - PPA : en Belgique depuis septembre 2018
  - De nouveaux sérotypes FCO comme le BTV3 en Sardaigne
  - *Aethina tumida* en Calabre (depuis septembre 2014) et en Sicile (depuis le 20 juin 2019) (Italie)
- Les menaces sont nombreuses : influenza aviaire zoonotique, Fièvre de la Vallée du Rift à Mayotte, menace de FA au Maghreb et aux Comores, Virus de la West Nile dans le sud de la France
- La collaboration et l'information des acteurs sont essentiels à la prévention et la lutte contre ces dangers sanitaires.
- La veille sanitaire internationale occupe une place centrale pour le partage d'informations et la préparation des acteurs <https://www.plateforme-esa.fr/bhvsi>

# Enjeux des méthodes de prévention et de lutte

## Biosécurité: enjeu central de la politique sanitaire

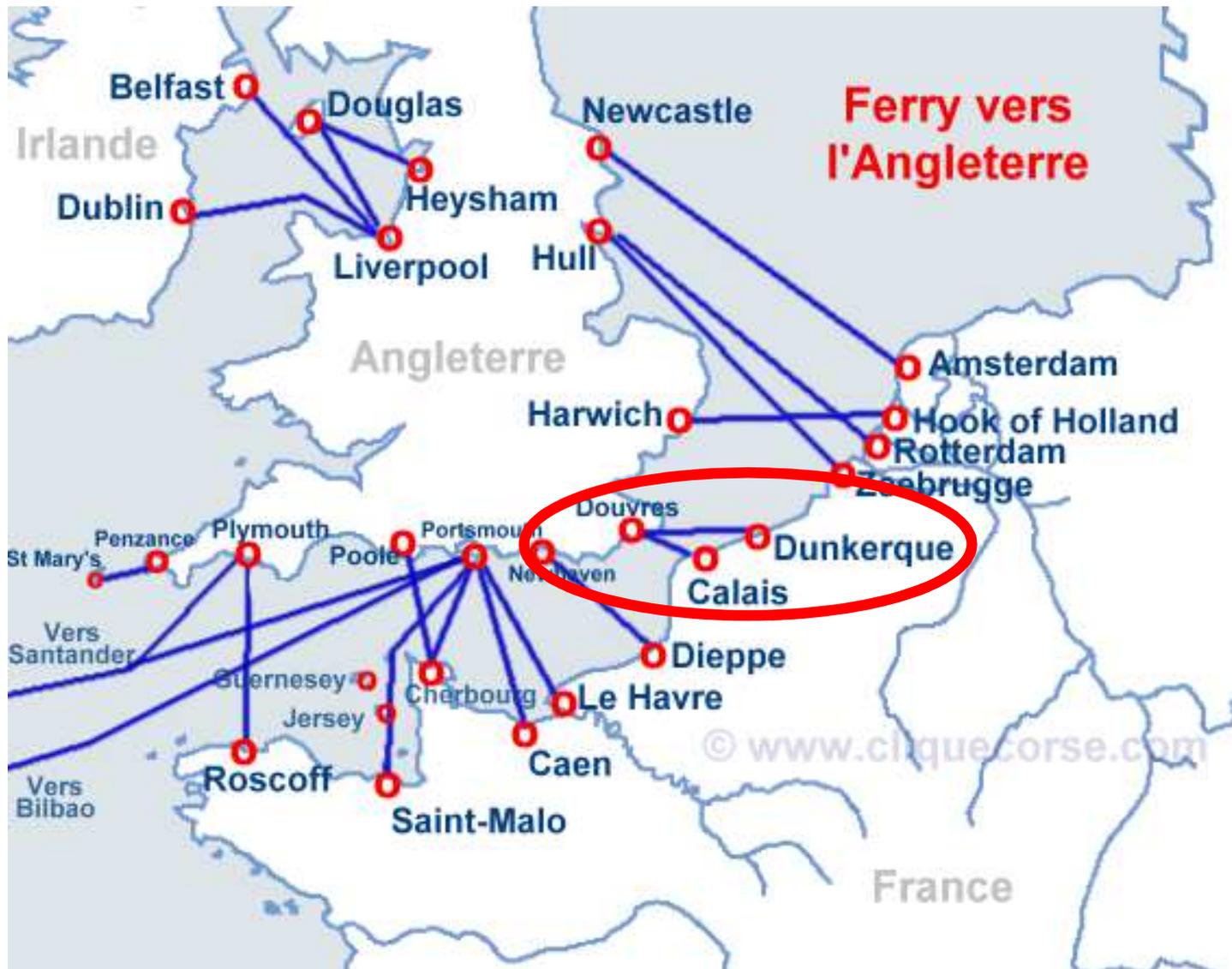
- Retour d'expérience des crises IA
- Prévention et lutte contre la PPA
- La biosécurité doit être totalement intégrée dans les mesures de prévention et de lutte.
- Mise en place d'une « *Task-Force biosécurité PPA* » au niveau national pour accompagner les acteurs dans la prévention
- Engagement UE : stratégie pour la biosécurité (doc. CVO du 14 juin et conclusions du Conseil du 18 juin 2019), formation et sensibilisation de tous les acteurs

# Les médicaments vétérinaires au service de la santé animale

- Les antibiotiques, un bien précieux dont il faut conserver l'efficacité :
  - la tendance à la baisse de l'exposition aux antibiotiques s'est poursuivie en 2017
  - Pour lutter contre l'antibiorésistance, dans une approche « Une seule santé » : plan Ecoantibio 2
  - Mobilisation pour le développement des bonnes pratiques et lutter contre les mésusages d'antibiotiques,
- La résistance aux antiparasitaires, un sujet de préoccupation plus récent
  - La DGAL dans l'accompagnement des initiatives des professionnels
  - Le RFSA, lieu d'échange entre partenaires publics et privés
- La vaccination, un outil majeur de prévention des maladies
  - au cœur des mesures préventives comme la conduite d'élevage et la biosécurité = message de la campagne de communication Ecoantibio 2019
  - La vaccination, souvent indispensable pour endiguer la propagation des maladies : campagne de vaccination contre la fièvre charbonneuse. Mais absence de vaccin PPA : efforts de recherche !

# Le BREXIT :

## ....un chantier inédit



**80 %** du trafic RU/UE passe par la **France**

**82 %** de ce trafic passe par le **tronçon « Détroit du Pas de Calais »**

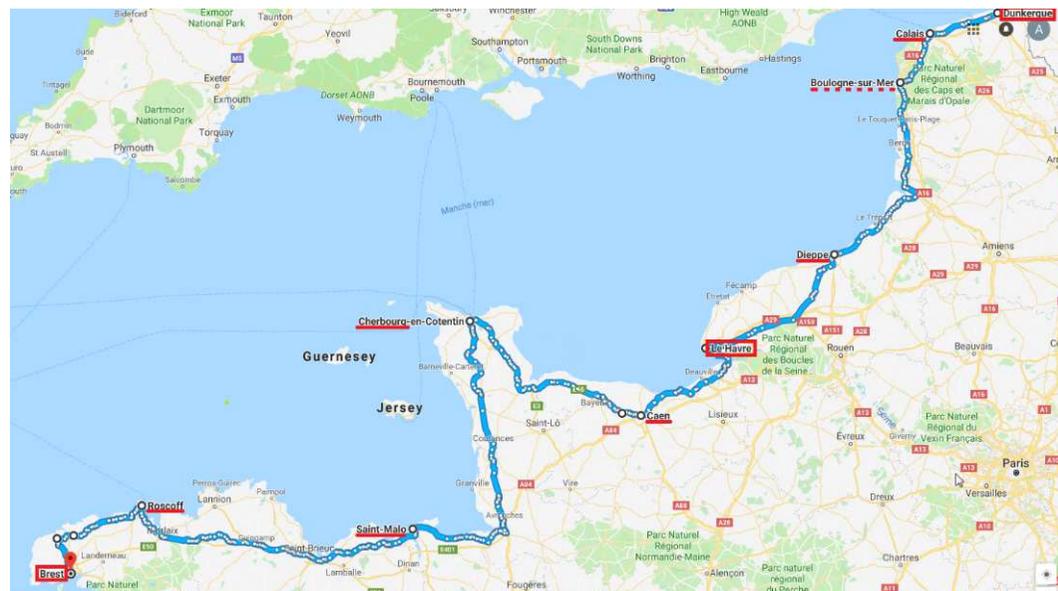
# Plan d'action du MAA – contrôles SPS

- 1) Enquête flux dans les points d'entrée répertoriés et évaluation en conséquence des besoins (infrastructures et personnel)
- 2) Accompagnement des gestionnaires des points d'entrée pour la mise en place d'infrastructures de contrôle agréées
- 3) Recrutement (objectif 185 ETP fin 2019) et formation théorique et pratique de personnels pour la réalisation de contrôles SPS import
- 4) Communication vers les importateurs et transporteurs en préparation des contrôles
- 5) Consolidation du fonctionnement des nouveaux postes frontaliers, en bonne articulation avec les contrôles douaniers

# Déploiement des installations de contrôle

- 9 postes de contrôle frontaliers (PCF) concernés :
  - 3 PCF existants-renforcés : **Dunkerque**, Le Havre, Brest
  - 6 nouveaux PCF (PIF-Animaux-HC-NHC/PED/PEC) :
    - Calais (**Calais Port, Eurotunnel, Boulogne**)
    - **Dieppe**
    - **Caen-Ouistreham**
    - Cherbourg
    - Saint-Malo
    - Roscoff

**En gras :**  
PCF ouverts  
24h/24, 7j/7



# Gouvernance sanitaire : ... une ambition agro-écologique

# Point de situation

- Fin de la première période (2015/2019) de mise en œuvre des délégations en santé animale suite aux évolutions réglementaires des états généraux du sanitaire (EGS) et des ordonnances de 2011 et 2012.
- Nécessité de relancer les appels à candidatures pour la période 2020/2024 en adéquation avec le RUE 2017/625 sur les contrôles officiels :
  - pour la reconnaissance des OVS et des OVVT,
  - pour la délégation des missions de contrôle officiel et des autres activités officielles.

# Bilan de la période 2015/2019

La mise en œuvre de la nouvelle gouvernance a permis :

- une implication croissante des acteurs du sanitaire aux niveaux régional et départemental,
- une clarification et un meilleur partage des responsabilités,
- d'améliorer la transparence du dispositif,
- un recentrage des actions de l'Etat sur les missions régaliennes (mise en œuvre des suites),
- de développer les plates-formes d'épidémiologie

# Perspectives

- Publication de l'instruction pour le renouvellement de la reconnaissance des OVS et OVVT au cours de l'été 2019
- Objectifs:
  - mise en œuvre des réseaux sanitaires
  - Extension et consolidation du périmètre de la délégation à d'autres filières que celles des ruminants (pisciculture, apiculture...)
  - Intégration des aspects agro-écologiques au sein de la gouvernance sanitaire : Ecoantibio, Ecophyto, BEA

# Bien-être animal

# Un sujet global qui concerne l'ensemble des acteurs

Le plan gouvernemental 2016-2020 en faveur du bien-être animal renforcé en 2018 :

- formation des acteurs
- information des consommateurs
- détection et accompagnement des éleveurs en difficulté
- innovation
- contrôles et sanctions

Des évolutions législatives récentes et des expérimentations en cours de déploiements (vidéosurveillance, abattoirs mobiles)



## CINQ AXES D' ACTIONS

- ▶ **Axe 1** : Partager le savoir et promouvoir l'innovation
- ▶ **Axe 2**  
Des acteurs responsables à tous les niveaux
- ▶ **Axe 3**  
Poursuivre l'évolution des pratiques vers une production plus respectueuse
- ▶ **Axe 4**  
Prévenir et être réactif face à la maltraitance animale
- ▶ **Axe 5**  
Informar chacun des avancées et des résultats du plan d'actions.

# Focus sur la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques

La France dans le trio de tête des pays utilisant le plus d'animaux, dont les primates (avec UK et Allemagne) : 1,9 millions d'Ax utilisés en 2016 pour la France

Enjeux BEA importants, impact grand public, impact qualité scientifique, question de la validité du modèle animal et de ses limites

Inspection tous les 3 ans (annuelle si primates et carnivores) :

- mise aux nouvelles normes d'hébergement effective (récente parfois)
- enrichissement des hébergements
- mise en place de structure interne du BEA (SBEA), améliore le suivi des Ax en continu

Points d'amélioration :

- suppression de l'utilisation des antibiotiques critiques
- efforts sur SBEA → action plus directe et constante

## Evolution vers des pratiques plus respectueuses du BEA

- Prévenir et maîtriser la **douleur** animale :  
*castration des porcs, caudectomie, époinçage → nouvelles molécules ?  
Nouveaux procédés ? méthodes alternatives / études*
- Améliorer les **conditions de vie** des animaux / faire évoluer les pratiques  
*Enrichir le milieu de vie actuel : Aires grattage (pondeuses), matériaux manipulables (porcs), réflexion sur les modèles d'élevage du futur, phéromones en complément ?*
- Animaux de rente mais aussi animaux de compagnie, chevaux (eCG et hormones synthétiques), animaux utilisés à des fins scientifiques
- **Communication, innovation, formation**

# Actualités en matière de négociations internationales

# Accords de libre échange (ALE) UE / Pays-tiers



- Signé par CAN et UE en 2016
- Ratification en cours par la France



- Accord entré en application le 1 février 2019
- Marché reste difficile d'accès



- Accord technique obtenu à Bruxelles le **28 juin** 2019, après 20 ans de discussions..

# Promotion du principe de réciprocité (1)

**Objectif : une réciprocité entre les règles de production UE et les exigences à l'importation pour ...**

- **éviter des distorsions de concurrence**
- **préserver le modèle agricole et alimentaire européen (attentes fortes des citoyens européens)**

- **Défendu dans le cadre des négociations ALE UE / pays-tiers**
- **Nouveau règlement UE médicaments vétérinaires : article 118 import (usages antimicrobiens interdits)**

## Promotion du principe de réciprocité (2)

- Introduit dans la Loi EGAlim (octobre 2018) : (art. L1 Code rural)

*Veiller dans **tout nouvel accord de libre-échange au respect du principe de réciprocité et à une exigence de conditions de production comparables** pour ce qui concerne l'accès au marché, ainsi qu'à un degré élevé d'exigence dans la coopération en matière de normes sociales, environnementales, sanitaires, phytosanitaires et relatives au bien-être animal, en vue d'une protection toujours plus forte des consommateurs et d'une préservation des modèles agricoles européens*

## Promotion du principe de réciprocité (3)

- Autre amendement retenu dans la loi EGAlim (art. L236-1A Code rural) :

*Il est interdit de proposer à la vente ou de distribuer à titre gratuit en vue de la consommation humaine ou animale des denrées alimentaires ou produits agricoles pour lesquels il a été fait usage de produits phytopharmaceutiques ou vétérinaires ou d'aliments pour animaux **non autorisés par la réglementation européenne** ou ne **respectant pas les exigences d'identification et de traçabilité** imposées par cette même réglementation. L'autorité administrative prend toutes mesures de nature à faire respecter l'interdiction prévue au premier alinéa.*

# Travaux OIE : avancées 2019



## ➤ Conclusions de la **SG OIE de mai 2019** :

- **Codes/Manuels terrestre et aquatique** : nouveaux chapitres (ex : prévention et contrôle des maladies) et révisions (ex : rage)
- **Résolutions sur la PPA**
- Suites Conférence OIE (Marrakech, oct. 2018) sur la **résistance antimicrobienne** : création d'un groupe de travail permanent
- Nouveaux centres collaborateurs (Pasteur) et laboratoires de référence (Anses – morve)

## ➤ Travaux en cours / **Code terrestre** :

- **Chapitre IA** devrait aboutir en **mai 2020**
- **Chapitre ESB** : réunions groupes ad hoc, examen en Commissions scientifique et du Code en sept. 2019

# Bilatérales en marge de la 87<sup>e</sup> SG OIE

- 26 réunions bilatérales
- Barrières sanitaires plus nombreuses ?
- Anticipation face à l'impact éventuel de la PPA
- Signature de certificats (bovins repro Mongolie, bovins Maroc)
- Assouplissement en bonne voie sur l'export bovins Russie (acceptation de bovins vaccinés)
- Importance de la mise en place de l'observatoire des normes OIE

# Réunion G7 CVO (24 mai 2019) - pestes porcines

## Objectifs :

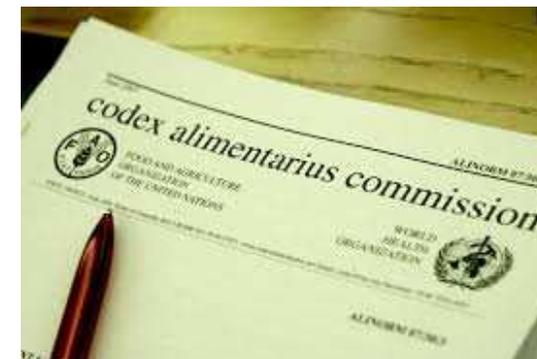
- Partager les **expériences** en matière de **prévention et de contrôle** ;
- Discuter d'une **approche commune** en vue de **limiter les conséquences sur le commerce mondial**



## **Conclusions** adoptées et valorisées lors de la SG OIE

→ importance du **respect des normes de l'OIE (zonage)**, soutien aux **travaux de l'Observatoire de l'OIE (mise en œuvre des normes)**

# Codex alimentarius :



## ➤ **Commission du Codex (CAC) de juillet 2019 :**

- Proposition d'adoption du plan stratégique 2020-2025
- Point à l'ordre du jour sur la déclaration de principes
  - ➔ **Divergence de fond UE/USA : rôle de la science et autres facteurs légitimes**

## ➤ **Relance des travaux du CCGP (Comité des principes généraux)**

qui définit les procédures et modalités de travail du Codex :

- 31<sup>ème</sup> session en mars 2019 à Bordeaux
- 32<sup>ème</sup> session prévue début 2020

**Merci pour votre attention**